CIHEAM
Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes

La Lettre de veille du CIHEAM

Avril 2007 - N°1

CIHEAM

Secrétariat Général

11 rue Newton
75116 Paris
France

+33(0)153239100
www.ciheam.org

La Lettre de veille du CIHEAM

Directeur de la publication

Bertrand Hervieu
Secrétaire Général
CIHEAM

Rédacteur en chef

Sébastien Abis
CIHEAM

Comité scientifique

Elena Kagkou
CIHEAM

Martine Padilla
IAMM

Nicola Lamaddalena
IAMB

Antonio Lopez-Francos
IAMZ

Georges Baourakis
MAICH

Hassane Tlili
CIHEAM

Analyse

Tensions méditerranéennes sur les ressources en eau

Prise dans sa globalité, la Méditerranée ne souffre pas d'un manque d'eau. Mais du fait d'une mauvaise répartition spatiale des précipitations, les rives Sud et Est font face à un évident déficit. A l'aune de l'indice de tension hydrique défini par Malin Falkenmark, c'est-à-dire moins de 1000 m³/habitant/an, 60% des habitants pauvres en eau dans le monde se concentrent en effet dans ces zones.

A l'échelle des pays, le Maroc, l'Egypte et la Syrie sont en situation de tension (entre 1000 et 500 m³/habitant/an), tandis que la Libye, Israël, les territoires palestiniens, la Tunisie, la Jordanie et l'Algérie sont déjà affectés par une grave crise de pénurie (moins de 500 m³/habitant/an). Selon le scénario tendanciel du Plan Bleu, tous les pays du Sud et de l'Est pourraient voir en 2025 leur dotation située sous les 1000 m³/habitant/an, et, en 2050, ils auraient tous franchi le seuil des 500, à l'exception du Liban.

Cependant, cette pauvreté n'est pas uniquement d'ordre quantitatif puisque, avec la pollution des aquifères et des eaux superficielles, nombre de Méditerranéens reçoivent une eau de piètre qualité. A ce titre, les populations rurales sont souvent les plus mal loties, les disparités d'approvisionnement en eau potable entre urbains et ruraux étant particulièrement importantes en Tunisie, au Maroc et en Syrie.

Une telle crise de l'eau ne doit néanmoins pas occulter le savoir-faire des Méditerranéens en matière de mobilisation de la ressource. Faisant face à une irrégularité intra-annuelle et inter-annuelle des précipitations, les habitants de la région ont édifié, depuis des siècles, des ouvrages d'amenée d'eau. Malgré tout, cette mobilisation n'est pas pour autant toujours possible.

Au sommaire de ce numéro :

Dossier « *Eau et agriculture en Méditerranée* »

- ***Analyse***

  Tensions méditerranéennes sur les ressources en eau, par Pierre Blanc (CIHEAM-IAM Montpellier)

- ***Interview***

  Henri-Luc Thibault (Directeur du Plan Bleu)

- ***Chiffres repères***

  Nicola Lamaddalena et Roberta Giove (CIHEAM-IAM Bari)

- ***Liens Internet***

Brèves

- Les produits de montagne en Méditerranée
- Maroc : situation de la filière sucrière
- Peur sur les stocks de poissons de mer

Publications

Agenda

Il faut ainsi distinguer les ressources disponibles et les ressources exploitables, celles-ci étant accessibles par des techniques hydrauliques alors que toutes les ressources disponibles ne le sont pas. En Egypte, la différence est faible entre les ressources disponibles et exploitables parce que l'aménagement du lac Nasser permet de mobiliser la quasi-totalité des eaux amenées par le Nil. A contrario, d'autres pays comme la France, la Turquie et l'Espagne connaissent des différentiels importants, les raisons pouvant être techniques (notamment d'ordre topographique), environnementales (les normes écologiques empêchant de trop forts prélèvements) ou géopolitiques (l'existence de pays en aval n'autorisant pas de trop grandes ponctions, à l'instar du cas turc).

Si l'hydraulique a pu émerger voilà plus de 2000 ans dans la région, en particulier avec l'essor de l'hydraulique arabe (rappelons ici la construction sous le califat d'Haroun Al Rachid de la route de l'eau qui reliait Bagdad à la Mecque), les politiques de l'offre ont surtout connu une expansion à partir des années 1950. Sous la pression démographique, les Etats ont dû s'astreindre à multiplier les barrages, les pompages et les infrastructures d'amenée d'eau, celles-ci se dirigeant de plus en plus vers les villes et les côtes où se situe l'essentiel de l'écoumène méditerranéen. Cette mobilisation de la ressource permet d'assurer avec plus ou moins d'efficience les besoins en eau potable, industrielle et agricole. Depuis 1970 jusqu'à ce jour, les prélèvements dans la région ont augmenté de 45% mais cette croissance a été plus modérée pour les pays européens où l'intensification agricole a atteint ses limites, et aussi pour certains pays de la rive Sud où la demande de l'eau est soumise à des contraintes techniques et politiques (Chypre, Malte, Israël et Egypte). En revanche, la croissance a dépassé les 100% pour tous les autres pays.

L'eau utilisée à des fins agricoles constitue l'essentiel des prélèvements, en tout cas au Sud et à l'Est du bassin (entre 80 et 85% de la consommation totale). En effet, l'essor démographique oblige ces pays à élever leur offre alimentaire, que l'irrigation contribue à augmenter, l'agriculture pluviale ayant des performances plus faibles et surtout plus aléatoires. Au cours des deux dernières décennies, c'est-à-dire de 1981 à 2001, les pays les plus actifs ont été la Syrie, avec une augmentation de la superficie irriguée de 124%, l'Algérie (114%), la Jordanie et la Libye (109%).

Dans un contexte de forte tension sur la ressource, les pays du bassin méditerranéen font face à des débats plus ou moins vigoureux sur l'allocation des ressources en eau, les marges de manœuvre en matière de politique de l'offre étant relativement limitées.

Certes, la politique de création de retenues n'a pas couvert tout le champ de ses possibilités, mais pour la grande hydraulique les opportunités se réduisent, à l'exception de pays à fort potentiel d'aménagement (la Turquie) ou très en retard dans la mise en place de retenues (le Liban et l'Algérie). Au-delà des contraintes géopolitiques qui obèrent certains aménagements, les atteintes à l'environnement suscitées par certains grands barrages interrogent notamment sur le caractère durable d'un développement axé sur la grande hydraulique.

Ainsi, par exemple, si le barrage d'Assouan a permis de diminuer la facture alimentaire égyptienne, d'augmenter les revenus agricoles et d'amortir la crise sociale, il n'est pas sans conséquences sur l'environnement : la diminution du débit en aval accroît la présence d'agents pathogènes, tandis que les poissons se raréfient ; d'un autre côté, le blocage des alluvions d'Ethiopie dans le barrage rend l'agriculture plus dépendante en engrais. De même, ce barrage fonctionne comme un véritable accélérateur d'évaporation.

Outre les barrages, de nouvelles techniques peuvent également permettre d'améliorer la politique de l'offre, en particulier le dessalement des eaux de mer ou saumâtres, secteur dans lequel certains pays sont en pointe.

C'est notamment le cas d'Israël qui devrait ainsi d'ici 2010 couvrir la moitié des besoins en eau potable (soit 350 millions de mètres cubes par an), de Chypre qui vient d'établir des unités de dessalement pour faire face aux besoins en eau dans les zones touristiques, et de l'Algérie qui accorde une place importante à ces unités dans son schéma national de l'eau (2005-2040). L'Espagne s'est également lancée dans cette voie depuis 2004. Cependant, eu égard à leur cherté qui tend toutefois à diminuer avec les innovations technologiques, ces procédés ne peuvent pas être étendus au secteur agricole pour lequel l'offre peut être en revanche améliorée par le recyclage d'eaux usées ou de drainage (Egypte, Israël, Syrie, Tunisie). Mais il va sans dire que ces nouveaux types d'offre (dessalement, recyclages) ne sont pas à tout le moins une panacée, ces nouvelles ressources non-conventionnelles pouvant assurer moins de 8 % de la demande en eau en 2025.

Les limites de la politique de gestion de l'offre appellent ainsi une nouvelle révolution hydraulique fondée surtout sur une meilleure gestion de la demande. Force est pourtant de constater que les pays méditerranéens, à quelques exceptions près, ont beaucoup de retard dans ce domaine, les politiques de l'offre étant perçues, comme souvent, plus immédiatement efficaces, sans compter que les grands ouvrages peuvent avoir une fonction de légitimation politique. De son côté, la gestion de la demande suppose des choix politiques, économiques, institutionnels, juridiques et techniques qui peuvent donner lieu à des débats internes tendus voire même violents. Ainsi, se pose notamment la question des arbitrages à opérer entre les utilisations urbaines et agricoles, celles-ci étant de loin les plus dispendieuses. Ces arbitrages ne se font pas toujours en fonction des rapports coûts-avantages et en tenant compte des externalités négatives, en particulier au plan environnemental, mais plutôt en fonction de considérations politiques qui peuvent être là encore très prégnantes. Certes, dans des sociétés en cours d'urbanisation, le pouvoir des campagnes se réduit, ce qui peut faciliter des réorientations de politique publique, mais l'agriculture a encore des représentants influents dans les secteurs du pouvoir en Méditerranée.

Références bibliographiques

- ISMEA - IAM Bari, « *Lo sviluppo rurale nelle politiche di integrazione del bacino del Mediterraneo »,* Osservatorio permanente sul sistema agroalimentare dei paesi del Mediterraneo, 2004.
- Plan Bleu, « *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu pour l'environnement et le développement* », sous la direction de Guillaume Benoit et Aline Comeau, Editions de l'Aube, 2005.
- Allan Tony, "*Hydro-peace in the Middle East: why no water wars? A case study of the Jordan River Basin*", SAIS Review, XXII, 1996.
- Confluences Méditerranée, "*Eau et pouvoirs en Méditerranée*", sous la direction de Pierre Blanc, n°58, Eté 2006.
- Falkenmark Malin, "*The massive water shortage in Africa : Why isn't it being addressed?*", Ambio, 18(2), 1989.
- PNUD, « *Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et la crise mondiale de l'eau* » rapport mondial sur le développement humain 2006.

CIHEAM

Créé en 1962, le CIHEAM est une organisation intergouvernementale qui regroupe treize Etats du Bassin méditerranéen.

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat Général (Paris) et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse)

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'impose comme une référence dans son domaine d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement rural en Méditerranée.

Et au cœur même de ce secteur agricole, des débats douloureux peuvent se dessiner (c'est vrai en Israël et en Jordanie) entre représentants de filières privilégiées, parce que plus économes en eau, et acteurs de filières plus menacées par la recherche d'économie d'eau. Cependant, l'idée fait son chemin de choisir les cultures à l'aune de la valeur ajoutée par m³ d'eau utilisé. Sur un plan technique, les possibilités d'économie d'eau sont évidentes, certains pays faisant déjà des économies substantielles par un recours massif à l'irrigation localisée (Israël, Jordanie, Tunisie). Mais se pose la question du retour sur les nouveaux investissements qui doivent être opérés, surtout dans un contexte de marchés de plus en plus erratiques. D'autre part, la demande peut être minimisée par l'amélioration significative des réseaux d'adduction dont les pertes sont aujourd'hui importantes. Ainsi, selon le Plan Bleu, le potentiel d'économies réalisables est estimé à 24% de la demande en 2000. De façon très théorique, soit à partir d'un coût moyen de fourniture de 0,4 euro par m³, cette économie a été chiffrée à 270 milliards d'euros en 25 ans (entre 2000 et 2025).

La gestion de la demande suppose également des innovations tarifaires qui, d'ailleurs, servent également à la politique de l'offre. En effet, l'absence de tarifs qui a obéré longtemps le recouvrement des coûts d'adduction ne facilite pas le financement de l'entretien des anciennes installations et des nouvelles, qui ne peut pas pour autant être déserté par les systèmes d'aide publique internationaux. La tarification peut apporter des ressources supplémentaires pour financer ces travaux tout en induisant des comportements économes chez les utilisateurs. Cependant se pose là la question fondamentale du droit d'accès à l'eau qui oblige à tenir compte d'objectifs sociaux dans les calculs tarifaires. Dans le secteur agricole, pour lequel le gisement d'économie d'eau est le plus évident, la politique de tarification ne peut s'exonérer du fait que nombre de paysans pauvres du Sud et de l'Est de la Méditerranée, voient leur salut dans l'agriculture irriguée. Quant à l'eau potable, elle est évidemment un bien vital dont la tarification ne peut pas empêcher l'accès. Toutefois, des systèmes de tarification par paliers de consommation peuvent être une réponse.

Outre les évolutions politiques, techniques et tarifaires, la nouvelle révolution hydraulique doit être également sous-tendue par des changements institutionnels et juridiques. A ce propos, il apparaît évident que les réglementations souvent venues de très loin dans l'histoire doivent être amendées afin de préserver une ressource menacée. Du point de vue institutionnel, la réorganisation du « pouvoir hydraulique » est également au cœur de la gestion de la demande. Les solutions globales tant en terme de gestion de l'offre que de la demande ne semblent plus permettre une durabilité des systèmes. Ainsi à l'heure actuelle, une certaine subsidiarité tend à être promue, avec la mise en place d'unités de gestion à l'échelle d'un bassin ou d'une nappe, ainsi qu'avec la promotion des associations d'usagers. En effet, la prise de conscience et la mise en œuvre de pratiques de régulation locale par les acteurs de terrain semble une voie à privilégier tant les situations peuvent être diverses.

Enfin, sans prétendre couvrir tous les axes de la gestion de la demande, le commerce de l'eau virtuelle peut être aussi un instrument intéressant de sa mise en œuvre. Chaque production agricole peut être mesurée à l'aune des litres d'eau qui sont intervenus dans sa fabrication. Ainsi, un kilogramme de blé a demandé moins d'eau pour sa production qu'un litre de lait. Pourquoi dès lors ne pas produire du blé plutôt que du lait pour un pays qui manquerait d'eau ? Cette logique conduit certains à éloigner les perspectives de guerre de l'eau (Allan, 1996). Cette évidence, qui semble appeler une spécialisation des rives de la Méditerranée, ne doit pas masquer le fait que la reconversion des économies agricoles est délicate parce qu'elle a des implications sociopolitiques patentes. D'autre part, la perspective riche en promesses d'un commerce de l'eau virtuelle supposerait que l'on intègre cette dimension dans le commerce agricole intra-méditerranéen qui n'est pas encore marqué du sceau de la concertation. Plus que jamais, y compris du point de vue de la ressource en eau, Européens et habitants du Sud et de l'Est de la Méditerranée se doivent de promouvoir un cadre adéquat à leurs échanges agricoles. S'il était nécessaire d'en apporter encore une preuve, cet aspect montre que l'eau des Méditerranéens est le problème de tous, quelle que soit la rive. La question de l'eau doit devenir un sujet majeur du débat euro-méditerranéen, surtout si l'agriculture devient (enfin) un secteur stratégique de coopération.

Pierre Blanc

CIHEAM – IAM Montpellier

Présidence du CIHEAM

Le 27 mars 2007, M. Abdelaziz Mougou (Tunisie) a été élu à la présidence du Conseil d'administration du CIHEAM.

Il succède à M. Mouïn Hamze (Liban) qui occupait cette fonction depuis 2003.

Interview

Henri-Luc Thibault, Directeur du Plan Bleu

Q : Quelles sont, à votre avis, les anomalies décelées ou décelables aujourd'hui en ce qui concerne l'utilisation de l'eau à des fins agricoles en Méditerranée ?

Il convient en premier lieu de souligner que les demandes en eau en Méditerranée ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Elles représentent, selon les dernières estimations du Plan Bleu, actuellement près de 280 km³ par an pour l'ensemble des pays riverains. Et l'agriculture est le premier secteur consommateur puisqu'il correspond à 63% de la demande totale avec une répartition contrastée entre le Nord et le Sud du bassin méditerranéen. Les pays de la rive nord de la Méditerranée affectent moins de 50 % de la demande totale à l'usage agricole quand ceux de la rive sud y consacrent plus de 80%. Au cours des vingt prochaines années, la demande totale devrait s'accroître d'environ 50 km³ afin de satisfaire une population en augmentation d'environ 96 millions d'habitants dont environ un tiers devrait s'installer sur les zones littorales. De même, ce sont près de 135 millions de touristes internationaux et nationaux supplémentaires, qui sont attendus dans la région d'ici 2025.

Ces évolutions pourraient se traduire par des conflits d'usage en ce qui concerne l'accès à l'eau. D'ores et déjà, l'indice d'exploitation des ressources en eau renouvelables dépasse 75% dans de nombreux pays du sud et de l'est de la Méditerranée et en 2025 les besoins de certains d'entre eux dépasseront les ressources renouvelables disponibles. Ils leur faudra donc soit importer de l'eau, soit accéder à des ressources non renouvelables autrement dit fossiles, soit enfin diversifier l'offre en ayant par exemple recours au dessalement. Ces scénarios font craindre une accentuation des conflits pour l'accès à l'eau en particulier pour l'accès à l'eau agricole, à l'eau potable et à l'eau industrielle. S'agissant de l'agriculture, il est probable que sa part dans la demande totale, quoiqu'en légère baisse, restera importante. Il est cependant vraisemblable que les surfaces irriguées dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéens continueront à augmenter.

Aujourd'hui, l'un des principaux enjeux pour les décideurs politiques, mais aussi pour les acteurs locaux, est d'assurer une bonne répartition de l'eau entre ses différents usages mais surtout de faire en sorte que l'eau soit utilisée de la façon la plus efficace possible. On estime en effet à près de 120 Km³ par an les pertes actuellement liées aux transports, aux fuites, à la mauvaise utilisation de l'eau. C'est dire le formidable potentiel d'économie existant et les efforts à engager pour accroître tant dans le secteur agricole qu'au plan domestique l'efficience dans l'utilisation de l'eau.

L'eau virtuelle

Q : Bien des pays méditerranéens du Sud en particulier pratiquent des cultures destinées en général à l'exportation et très consommatrices en eau Or, l'eau douce s'y avère de plus en plus rare. Comment trouver une bonne articulation entre « l'eau virtuelle » d'un côté et, les besoins en eau potable des populations de ces pays, de l'autre ?

Deux éléments me paraissent utiles à prendre en considération. Le premier a trait à la quantité d'eau totale nécessaire pour produire un kg de céréale, de viande ou de culture maraîchère, le second a trait au prix de l'eau. S'agissant du premier point, le concept d'eau virtuelle apporte un éclairage supplémentaire sur la nature des échanges commerciaux entre pays des rives Nord et Sud de la Méditerranée. En s'attachant, en effet, à lier à chaque production le volume d'eau nécessaire pour l'obtenir (à titre d'exemple, on estime qu'il faut en moyenne 2000 tonnes d'eau en Méditerranée pour produire une tonne de céréale) il permet de quantifier les volumes d'eau échangés aux cours des transactions commerciales et donc d'établir de véritables bilans hydriques par secteur. Ceci me paraît utile en particulier pour les pays dont la ressource en eau est limitée. Et sa prise en compte peut conduire à s'interroger sur la pertinence de certaine spécialisation agricole au regard de ce facteur « eau ». Mais un deuxième élément me paraît essentiel, c'est celui du prix de l'eau.

Conférence CIHEAM-EFSA

Le 5 juin 2007 se tient à Parme (Italie), au siège de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), une conférence internationale portant sur l'identité, la qualité et la sécurité des produits méditerranéens.

Co-organisé par le CIHEAM et l'EFSA, cet événement sera l'occasion de mettre en valeur les analyses collectées dans *Mediterra 2007*, qui pour la première fois est publié en italien.

Cette conférence, qui regroupera une cinquantaine de responsables et d'experts de la région, sera suivie le 6 juin de visites techniques dans la région d'Emilie-Romagne.

Renseignements

Sébastien Abis
abis@ciheam.org

Si l'agriculture est le premier consommateur d'eau c'est bien évidemment parce que les besoins sont importants mais c'est vraisemblablement aussi parce que l'eau agricole est quasiment gratuite. C'est bien entendu le cas s'agissant de l'agriculture pluviale mais c'est presque aussi le cas pour l'agriculture irriguée puisque la plupart des pays méditerranéens subventionnent d'une façon ou d'une autre l'eau distribuée. La question de la tarification de l'eau me paraît centrale car c'est un élément à la fois de régulation de l'usage et aussi du choix de la spécialisation. Je considère notamment que, si était intégré dans le prix de l'eau, et notamment de celle destinée à l'agriculture, un certain nombre d'externalités liées en particulier à sa rareté et à sa qualité, le paysage agricole méditerranéen pourrait être sensiblement modifié. En clair, il me paraît que les instruments économiques mériteraient d'être mieux pris en considération pour réguler les affectations entre les différents usages voire les spécialisations agricoles.

Il reste, et je conclurai par cela, que l'adoption d'itinéraires techniques plus performants permettrait d'ores et déjà d'économiser une bonne partie de la ressource et qu'en la matière les efforts entrepris doivent être poursuivis. L'augmentation de l'efficience de l'usage de l'eau agricole est un impératif désormais stratégique.

La coopération euro-méditerranéenne

Q : Quelles sont, à votre avis, les actions prioritaires à entreprendre en matière de coopération euro-méditerranéenne à propos de l'utilisation des ressources hydriques dans le domaine agricole ?

Pendant longtemps, c'est en diversifiant et augmentant l'offre que l'on s'est attaché à résoudre les difficiles questions liées à l'eau. Aujourd'hui les scénarios tendanciels montrent que sans modification des modes de consommation, les ressources renouvelables disponibles ne permettront pas dans les prochaines années de couvrir l'ensemble des demandes. C'est donc désormais sur une meilleure gestion de la demande qu'il faut mettre l'accent.

C'est ce à quoi s'attache le Plan Bleu depuis de nombreuses années et ce sur quoi ont travaillé du 19 au 21 mars 2007 plus d'une centaine d'experts des pays riverains réunis à Saragosse. Je retiens de leurs travaux que la « gestion de la demande » doit désormais figurer au meilleur rang des agendas politiques nationaux et que pour la promouvoir, tous les instruments disponibles qu'ils soient techniques, réglementaires, normatifs ou économiques doivent être mobilisés. Et dans cette perspective, il est important que les pays se fixent des objectifs ambitieux d'efficience, qu'ils échangent les bonnes pratiques, qu'ils évaluent régulièrement les progrès enregistrés et qu'ils lui consacrent les ressources nécessaires que celles ci soient nationales ou mobilisées auprès des partenaires au développement. Je retiens également qu'une meilleure gestion de la demande appelle une mobilisation et une responsabilisation des acteurs et décideurs concernés aux différentes échelles territoriales et qu'en la matière la sensibilisation du public et les actions d'éducation à l'environnement sont essentielles.

La gestion de la demande en eau me paraît, en conclusion, une dimension essentielle à promouvoir dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et ceci d'autant plus qu'elle figure au rang des domaines prioritaires de la « Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable » adoptée par les vingt et un pays riverains en 2005 et endossée par les chefs d'Etat et de gouvernement du Partenariat euro-méditerranéen la même année. L'atelier de Saragosse, coorganisé avec le CIHEAM, a constitué dans cette perspective une étape importante et le Plan Bleu avec ses partenaires s'attachera à faire vivre et prospérer les messages qui y ont été délivrés.

Entretien conduit par Hassane Tlili

Journaliste spécialisé dans les questions agricoles et environnementales.

WASAMED

L'IAM de Bari a organisé du 14 au 17 février 2007 la conférence finale du projet Wasamed *(Water Saving in Mediterranean Agriculture)*

WASAMED est un réseau de recherche financé par la Commission européenne, impliquant 42 partenaires issus de 16 pays méditerranéens du Nord et du Sud.

L'objectif était le développement d'un dialogue d'idées et d'expériences sur la gestion et la meilleure utilisation des ressources en eau pour l'agriculture

Renseignements

www.iamb.it

Chiffres repères

- **35000** : ce sont les personnes qui meurent chaque jour dans le Monde faute d'un accès à une eau saine (soit 24 victimes toutes les minutes).
- **40%** : ce sont les disponibilités hydriques totales du Bassin méditerranéen uniquement situées en France et en Turquie (avec 20% chacune).
- **2%** : ce sont les disponibilités hydriques totales du Bassin méditerranéen situées au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Libye).
- **30%** : c'est la diminution entre 1950 et 1995 des disponibilités hydriques par habitant en France, en Grèce et en Espagne.
- **55%** : c'est la diminution attendue entre 1995 et 2025 des disponibilités hydriques par habitant en Jordanie et en Libye.
- **7** : c'est le nombre d'Etats méditerranéens, tous localisés sur la rive Sud, qui se trouvent actuellement en situation de pénurie en eau avec moins de 500 m³/habitant/an (Tunisie, Algérie, Israël, Jordanie, Malte, Libye et Palestine).
- **44%** : c'est la part des ruraux au Maroc qui ne disposaient pas d'accès à l'eau potable en 2002 (ils étaient 82% en 1990).
- **97%** : c'est l'indice de dépendance hydrique de l'Egypte (rapport entre l'apport des ressources externes et la disponibilité totale en eau au niveau national).
- **81%** : c'est la part de l'agriculture dans la demande totale en eau dans les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée (contre 42% dans les pays de la rive Nord)

Sources

FAOSTAT (2006)
PAI (2003)
PNUD (2006)

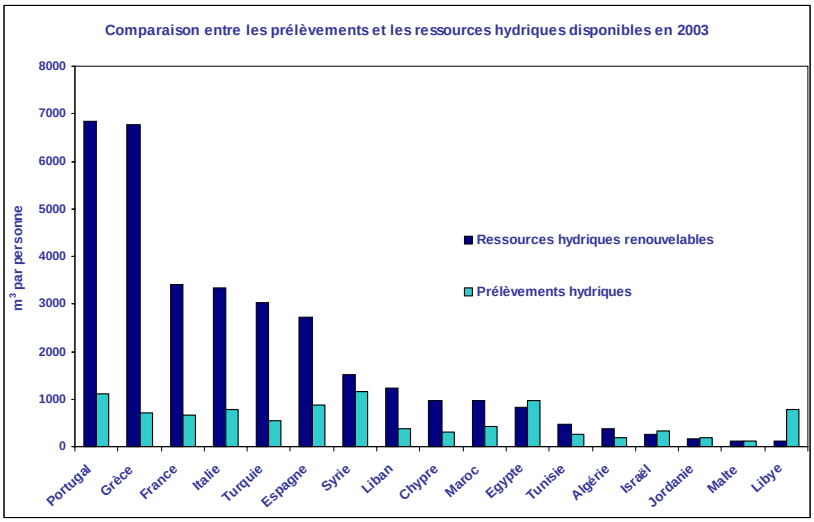

Dossier préparé par

Nicola Lamaddalena
Roberta Giove

CIHEAM - IAM Bari

Liens Internet

Plan Bleu
www.planbleu.org

Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau
www.emwis.net

Conseil mondial de l'eau
www.worldwatercouncil.org

Programme Solidarité-Eau (PS-Eau)
www.pseau.org

MEDOBS

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM a connu une reconfiguration importante, bénéficiant d'une nouvelle assise technique et de nouvelles rubriques.

Désormais, c'est une rubrique intégrante du site Internet du CIHEAM

Instrument placé au service de la recherche et de la prise de décision, l'Observatoire collecte des analyses et diffuse des informations stratégiques à propos de la situation agricole et rurale du Bassin méditerranéen.

www.ciheam.org
ou
www.medobs.org

Brèves

Le programme Cybermontagne

Le CIHEAM, avec le soutien financier de la FAO, travaille depuis janvier 2006 à la création d'un centre de ressources afin de valoriser les produits typiques et les savoirs faire locaux des zones de montagne en Méditerranée. Sur le site Internet du programme (www.cybermontagne.org), un travail d'identification et de présentation des produits et des services typiques des zones de montagne (produits alimentaires, artisanat, écotourisme) a été réalisé pour quatre pays méditerranéens : Algérie, Maroc, Liban et Syrie. La première phase du programme comportait plusieurs objectifs : créer un réseau d'information et d'échange d'expériences spécialisé sur les produits et les services du terroir, identifier les besoins des acteurs impliqués dans la filière et cibler les principaux problèmes à résoudre. Cette phase se termine au mois de juillet 2007.

Des concertations sont actuellement menées pour réfléchir à la pérennisation du programme et mettre en place des actions de terrain qui puissent soutenir la démarche de ces filières vers un parcours qualité reconnu par le marché. Pour plus d'informations, contactez Hélène Ilbert (IAM Montpellier, ilbert@iamm.fr) et Annarita Antonelli (IAM Bari, annarita@iamb.it).

Maroc : la situation de la filière sucrière

Au Maroc, la filière sucrière réalise actuellement un chiffre d'affaire de 6 milliards de dirhams par an et fournit environ 5000 emplois permanents. Selon l'Economiste, quotidien marocain, les cultures sucrières font vivre environ 80 000 familles d'agriculteurs dans le pays, couvrant un peu moins de 50% de la consommation locale. L'essentiel de la production locale est assurée par la culture betteravière.

Mais celle-ci est confrontée à plusieurs problèmes. On compte, en effet, en moyenne 5 à 6 tonnes de sucre à l'hectare face à un rendement moyen européen se situant entre 10 et 12 tonnes à l'hectare. En outre, la betterave à sucre est cultivée au Maroc en automne, saison frappée de plus en plus régulièrement par un stress hydrique préoccupant, alors qu'ailleurs elle s'inscrit souvent dans le cadre des cultures irriguées. L'Etat marocain vient de lancer, avec l'ensemble des opérateurs de la filière, une large concertation afin de mettre en place des groupements d'agriculteurs disposant de superficies aptes à la pratique de méthodes culturales modernes privilégiant notamment la sélection de variétés à la fois résistantes aux maladies et peu exigeantes en ressources hydriques.

FAO : peur sur les stocks de poissons de mer

Les stocks de poissons de mer surveillés par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ne se sont reconstitués en 2005 que d'environ 1%, alors que le quart des stocks aurait fait l'objet d'une surexploitation. C'est ce que révèle le récent rapport de la FAO intitulé « *Situation mondiale des Pêches et de l'Aquaculture 2006* ». Pour certains poissons hauturiers, tels le merlu, la morue, le flétan et le thon rouge, le taux de surexploitation ou d'appauvrissement des stocks aurait même atteint 66%. Selon le même rapport, le total des captures de poissons libres s'élevait à 93,8 millions de tonnes en 2005, contre 95 millions de tonnes en 2004. Pourtant, le total mondial des pêches s'élève en 2005, à 141,6 millions de tonnes : un record. Comment est-ce possible ?

La FAO l'explique par le développement de l'aquaculture, un peu partout dans le monde. Un chiffre éloquent : si en 1980, seulement 9% du poisson consommé par l'homme provenait de l'aquaculture, ce chiffre est passé aujourd'hui à environ 43%. Bien que cette activité soit appelée à se développer davantage au cours de la prochaine décennie, la FAO et d'autres organisations travaillant sur les ressources halieutiques craignent que la pêche illicite n'aggrave encore la surexploitation d'espèces très menacées. Ainsi, 131 pays dans le Monde, parmi lesquels les Etats membres européens, ont décidé, dans le cadre du Comité des Pêches relevant de la FAO, d'unir leurs efforts pour adopter un accord international contraignant destiné à renforcer la surveillance des ports afin de mieux lutter contre la pêche illicite.

Eu-Med Agpol

Programme de recherche financé par la Commission européenne, Eu-Med Agpol examine depuis 2004 les impacts possibles de la libéralisation du commerce agricole entre l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens.

Coordonné par l'IAM de Montpellier et regroupant 9 institutions de recherche partenaires en Méditerranée, ce projet s'est achevé en avril 2007.

http://eumed-agpol.iamm.fr

Medfrol

Programme de recherche financé par la Commission européenne, Medfrol se penche depuis 2004 à l'analyse des marchés et des politiques commerciales en Méditerranée à partir des cas des fruits et légumes et de l'huile d'olive.

Coordonné par l'IAM de Chania et regroupant 9 institutions de recherche partenaires en Méditerranée, ce projet s'est achevé en avril 2007

http://medfrol.maich.gr/pages/activities

Publications

Agence européenne pour l'environnement, « *Problèmes prioritaires pour l'environnement méditerranéen* », rapport n°04/2006, Office des publications européennes, Luxembourg (Luxembourg), 2006.

IEMed, *La agricultura y la associacion euromediterranea : retos y opportunidades*, IEMed, Barcelona (Espagne), Octobre 2006.

Maurice Catin et Henri Regnault, « *Le Sud de la Méditerranée face aux défis du libre-échange* », Paris (France), L'Harmattan, Novembre 2006.

Options méditerranéennes, « *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne* », Série A, n°71, CIHEAM-IAMM, Montpellier (France), Décembre 2006.

Revue des Chambres d'Agriculture françaises, « *Euro-Méditerranée : des intérêts liés* », sous la coordination de Alexandre Martin, n°958, APCA, Paris (France), Décembre 2006.

Jemaiel Hassainya, Martine Padilla, Selma Tozanli et Bénédicte Oberti, *Lait et produits laitiers en Méditerranée : des filières en pleine restructuration*, Paris, Karthala, 2006.

Parlement européen, « *Rapport sur la construction de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne* », par Kader Arif, Commission du Commerce international, 2006/2173 (INI), Décembre 2006.

Options méditerranéennes, « *Analyse technico-économique des systèmes de production ovine et caprine : méthodologie et stratégie à utiliser pour le développement et la prospective* », Série A, n°71, Saragosse (Espagne), CIHEAM-IAMZ, FAO et Université de Séville, Décembre 2006.

Options méditerranéennes, « *Water saving in Mediterranean Agriculture and future research needs. Wasamed Project* », Série B, n°56 (3 volumes), Bari (Italie), CIHEAM-IAMB, Février 2007.

Banque Mondiale, « *Obtenir le meilleur parti des ressources rares : une meilleure gouvernance pour une meilleure gestion de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* », Rapport analytique, Washington (USA), Mars 2007.

Agenda

23-25 avril 2007 – Barcelone (Espagne)
Conférence méditerranéenne des chercheurs en sciences sociales dans le domaine de l'agroalimentaire, pour amener les agronomes et les autres sociologues à échanger sur la situation réelle et les futurs défis de la production alimentaire, sur la consommation, le marketing et le commerce avec la région méditerranéenne *(informations sur www.medcon.creda.es/).*

13-17 mai 2007 – Séville (Espagne)
Quatrième Conférence internationale sur les incendies de forêts, organisée par le gouvernement espagnol, la Junta d'Andalousie, avec le soutien du Conseil de l'Europe *(informations sur www.wildfire07.es/html/in/index_in.html).*

15-16 mai 2007 – Marrakech (Maroc)
Séminaire final du projet Medroplan, financé par la Commission européenne (Programme MEDA Water) et coordonné par l'IAM de Saragosse, dont l'objectif principal était la création d'un guide de planification proactive de la sécheresse pour les pays méditerranéens et au cours duquel sera lancé le réseau de gestion de la sécheresse *(information sur www.iamz.ciheam.org/medroplan).*

17-20 juin 2007 – Séville (Espagne)
Forum international sur la sécheresse organisé par le Ministère de l'environnement espagnol. Cette rencontre aura pour principal objectif d'identifier de nouvelles stratégies d'investissement, d'intervention et de sensibilisation publique pour lutter contre la sécheresse et améliorer la gestion de l'eau *(informations sur www.forosequia.com)*

MEDITERRA 2007

Le nouveau rapport annuel du CIHEAM vient de paraître.

Il porte sur l'identité, la qualité et la sécurité des produits alimentaires méditerranéens.

Mediterra 2007 sera désormais disponible en cinq langues (français, anglais, arabe, espagnol et italien).

La Lettre de veille du CIHEAM

Le prochain numéro paraîtra en juillet 2007

Pour recevoir la Lettre de veille, écrire à observatoire @ciheam.org